



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannages en agriculture



Rapport d'activité 2022

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
Tél. 026 467 30 22 - secada@upf-fbv.ch - www.agrifribourg.ch



Dépannage agricole

Au cours de l'année 2022, les collaborateurs et collaboratrices au dépannage agricole du SECADA ont exécutés 122 missions (85 en 2021). Le nombre d'heures de dépannage a légèrement diminué avec 8'759 heures effectuées (8'851 en 2021). Les interventions à caractère « urgent » représentent 68% des missions effectuées (66% en 2021). Après deux ans de restrictions, le nombre d'heures pour les dépannages pour raison de congé n'ont toujours pas atteint les chiffres d'avant pandémie. Le SECADA travaille en étroite collaboration avec la cellule d'accompagnement des exploitations paysannes en difficulté (AED) à Grangeneuve.

Service ménager rural

Cette année, 12 demandes ont pu être honorées au service ménager rural (9 en 2021). Les aides ménagères ont travaillé durant 573 heures en 2022 (474 heures en 2021). Le service ménager rural reste disponible en cas d'absence, de maladie ou d'accident. Les agriculteurs et les agricultrices peuvent solliciter ce service pour des travaux de nettoyage hebdomadaire. A noter que sous prescription médicale, une grande partie des caisses maladies reconnaissent les factures du SECADA.

Tarifs

Les tarifs sont actuellement les suivants :

Membres

- CHF 25.—/heure maladie, accident, maternité, service militaire «tarif urgence »
- CHF 27.—/heure vacances, congés, surcharge de travail, remplacement du personnel « tarif non-urgent »

Non-membres

- CHF 33.—/heure pour tous les cas

CHF 20.—/aller-retour indemnité de déplacement



Les assurés Agrisano bénéficient d'une participation aux coûts des missions de dépannage et des aides familiales en cas d'accident ou de maladie pouvant atteindre CHF 1'500.— par année, pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

- Adhésion à l'assurance obligatoire des soins auprès de la Caisse-maladie Agrisano SA.
- Conclusion d'une assurance indemnité journalière (AGRI-revenu ou anc. AGRI-KTLW) de CHF 75.— au minimum.

Détail des missions en heures

	Service ménager		Dépannages agricoles		Total	
	heures		heures		heures	
total au tarif "urgent"	414	72%	5'944	66%	6'358	68%
total au tarif "non-urgent"	159	28%	2'815	34%	2'974	32%
Total	573		8'759		9'332	

Réseaux sociaux



Secada dépannages agricoles fribourgeois

557 „Gefällt mir“-Angaben • 673 Follower



WhatsApp

Nachricht senden

Gefällt mir

« Le Secada dépannages fribourgeois » est actif sur Facebook, devenez ami, suivez les publications ou les stories et partagez !



Les membres et les dépanneurs, possédant un smartphone, peuvent accéder aux statuts WhatsApp. Ce moyen permet aux intéressés d'accéder rapidement et facilement à des informations de disponibilités. Vous n'avez pas encore découvert cette nouvelle opportunité ? Appelez le 026 467 30 22, la gérante vous renseigne volontiers.

Quant aux messages diffusés à plusieurs dépanneurs simultanément, ces derniers facilitent les placements afin d'honorer les demandes de dépannages.

Réseaux sociaux 2022 en chiffres : 67 publications sur Facebook et 120 Statuts WhatsApp ont été diffusés.

Personnel

52 personnes ont travaillé au travers du SECADA, 18 femmes et 34 hommes âgés de 19 à 69 ans. Un collaborateur est employé à 60% et toutes les autres personnes sont engagées par contrat temporaire. Les engagements se font sur appel et le salaire horaire est identique pour tout le personnel.

L'association cherche toujours du personnel qualifié prêt à aider les agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg. Les jeunes terminant leur apprentissage, les exploitants cherchant un travail d'appoint, mais également les personnes souhaitant combler une saison ou simplement leurs week-ends sont les bienvenus au SECADA.

Les agriculteurs et agricultrices qui trouvent eux-mêmes leur dépanneur et qui ne souhaitent pas s'encombrer avec les formalités administratives ont la possibilité de passer par l'association. Dans ce cas, l'association engage et assure l'employé pour la durée du dépannage.

Réservations

Les demandes de dépannages se font au 026 467 30 22. Pour les réservations dites non-urgentes (congé, vacances, surcharge de travail), le formulaire en ligne est disponible sous « Demande de dépannage » directement sur la page internet du SECADA.

Finances

Les comptes de l'association bouclent avec un bénéfice de CHF 5'616.42. Lors de l'assemblée générale 2021, les membres ont adoptés une augmentation des cotisations. Grâce à cette adaptation, ainsi que le versement de soutien de l'Etat de Fribourg depuis 2021, le SECADA retrouve, un peu de sérénité. Les pertes importantes accumulées depuis les dix dernières

années ne seront, certes, pas encore comblées. Les frais de déplacements du personnel sont équilibrés par l'application du tarif forfaitaire de CHF 20.—. L'éloignement du collaborateur pour l'agriculteur n'a ainsi aucune influence sur le prix du dépannage.

Comité directeur

Le comité directeur se compose de 12 membres au total. Six agriculteurs et une agricultrice représentant la profession, soit une personne par district ainsi que cinq membres représentant les personnes morales. Le siège des commerces est vacant dès 2023.

Glâne : Joël Marmy, Villaz-St-Pierre, président	Veveyse : Jean-Luc Maillard, St-Martin
Gruyère : Olivier Gapany, Marsens, vice-prés.	UPF : Frédéric Ménétrety, CFA
Broye : Sylvie Marmy, Forel	Grangeneuve : Samuel Joray, section agriculture
Sarine : Philippe Bapst, Ependes	Banques : Alain Koller, BCF
Lac : Emmanuel Chatton, Pensier	AFP: Véronique Yerly-Maudry, Cottens
Singine : Jean-Daniel Rudaz, Schmitten	Commerces : Morgan Grandjean, Landi

Membres

L'association enregistre 22 nouveaux membres et 44 démissions. Au 31.12.2022, l'association recense 92 membres collectifs et 947 membres individuels, soit un total de 1'039 membres, contre 1'061 l'année précédente.

Cotisations annuelles :

Membres individuels :

- Pour un service (soit agricole, soit ménager) CHF 100.—
- Pour deux services (agricole et ménager) CHF 150.—

Membres collectifs

- A but idéal CHF 60.—
- A but commercial CHF 120.—
- Corporation de droit public CHF 60-300.— (selon le nombre d'habitants)

Remerciements

Je remercie chaleureusement

- M. Lucien Eggertswyler qui m'a transmis le flambeau de la gérance suite à deux années dont le virus Covid-19 lui a rendu la tâche encore plus ardue,
- le président M. Joël Marmy ainsi que tout le comité directeur sur qui, j'ai pu compter durant ma première année à la gérance du SECADA,
- tous les collaborateurs au dépannage agricole qui ont fourni un travail plus qu'indispensable pour réaliser « l'impossible » dans des moments temporairement difficiles que peuvent traverser les exploitations agricoles du canton de Fribourg, sans leur disponibilité et leur force de travail le SECADA n'existerait pas et
- vous, les membres fidèles et solidaires de l'association fribourgeoise d'entraide et de dépannages : Depuis 50 ans, vous êtes convaincus par le service au travers du paiement de vos cotisations et cela depuis déjà plusieurs générations.

Vive le SECADA, un service de l'UPF !

Catherine Zbinden Progin
Granges-Paccot, le 15 février 2023



Union des Paysans
Fribourgeois
*Freiburgerischer
Bauernverband*



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve